

Demande de versement de prestation en capital en cas de vie

conformément à l'art. 37, al. 4 LPP

Employeur

N° de contrat

Personne assurée

Monsieur Madame (pour les femmes, indiquer également le nom avant le mariage)

Nom

Prénom

Rue

NPA, Lieu

Etat civil

E-Mail privé

Date de naissance

N° d'assuré

Par la présente, la personne assurée formule la demande de pouvoir disposer de la prestation de vieillesse due sous forme de capital dès qu'elle aura atteint l'âge de la retraite.

La personne assurée a pris connaissance du fait que le versement du capital rend toutes ses prétentions réglementaires caduques.

Avez-vous effectué un rachat d'années de cotisation manquantes au cours de ces trois dernières années? Si oui, aucune prestation ne peut être retiré sous forme de capital de la prévoyance professionnelle pendant les trois années à venir (art. 79b al. 3, LPP).

Oui Non

Coordonnées bancaires

Veuillez joindre un bulletin de versement.

Banque / Poste

NPA, Lieu

IBAN

Signatures

Assurés mariés: pour le versement du capital, il faut impérativement les signatures legalisées de l'assuré sortant et de son conjoint.

Lieu et date

Signature de la personne qui quitte

Je suis d'accord avec le versement en espèces

Signature du conjoint

Légalisation officielle des deux signatures en cas de versement en espèces de la prestation de sortie

(juge de paix, notaire ou commune de résidence)